

FEUILLE DE ROUTE POUR LA DURABILITÉ DE LA RIPOSTE AU VIH

GUIDE DE L'UTILISATEUR POUR REALISER
L'EVALUATION DE LA DURABILITE DE LA
RIPOSTE AU VIH



Table des matières

INTRODUCTION	3
L'Outil d'évaluation de la durabilité	3
Compléter l'évaluation de la durabilité	4
ÉTAPE 1 : ÉVALUER LES ÉLÉMENTS DU PROGRAMME	6
1.1. Aperçu de l'évaluation des éléments du programme	6
1.2. Activité	7
1.3. Orientations	7
1.3.1 Leadership politique, lois et politiques habilitantes, et domaines de financement durables et équitables	7
1.3.2 Services et solutions	8
1.3.3 Systèmes	9
1.4. Analyse de l'évaluation du domaine et des éléments du programme	10
ÉTAPE 2 : CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES ET EXAMEN POUR VALIDER LES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION	12
2.1. Aperçu	12
2.2. Activité	12
2.3. Orientations	12
ÉTAPE 3 : ÉLABORER DES EFFETS DE HAUT NIVEAU, IDENTIFIER DES VOIES POUR LE CHANGEMENT, ET CLASSER LES PRIORITÉS IDENTIFIÉES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ	13
3.1. Aperçu	13
Les quatre instantanés	13
3.2. Activité	14
3.2.1 Identifier les facteurs contextuels / de développement importants	14
3.2.2 Identifier les principaux blocages et obstacles	15
3.2.3 Les interventions que le gouvernement n'est pas disposé à mettre en œuvre ou à financer	16
3.2.4 Examen des interventions clés	16
3.3. Définir des effets de haut niveau, des voies pour le changement et soutenir l'impact au-delà de 2030	17
3.4. Classer les priorités en matière de durabilité	18

Introduction

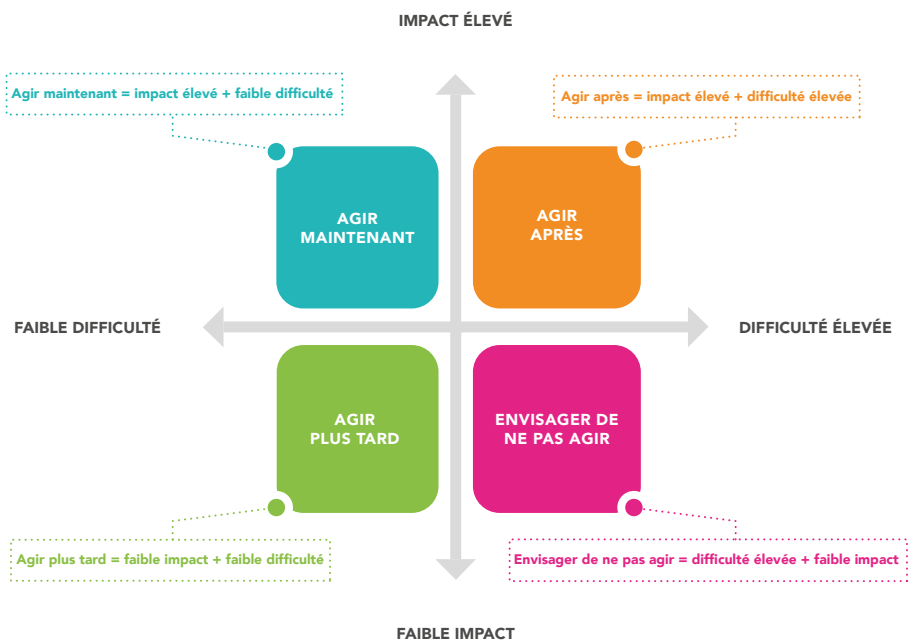
L'Outil d'évaluation de la durabilité

Ce document est un guide de l'utilisateur destiné à faciliter la réalisation de l'évaluation de la durabilité, qui façonne les feuilles de route au niveau national en matière de durabilité. Les orientations générales pour cette phase du processus de la Feuille de route en matière de durabilité (Phase 2) sont contenues dans la partie A du Guide d'accompagnement de la Feuille de route pour la durabilité, en particulier le chapitre intitulé « Phase 2 : Évaluation de la durabilité de la riposte au VIH ».

L'objectif principal de cet exercice est de mener une approche large de l'état de la riposte au VIH dans le pays, de fournir une base pour l'identification systématique des priorités en matière de durabilité et de fixer des effets de haut niveau.

L'évaluation de la durabilité cherche à trouver un équilibre dans l'utilisation des données qualitatives et quantitatives. L'objectif est de produire une analyse qui éclairera les consultations et les examens nationaux, dans le cadre de l'élaboration de la partie A de la Feuille de route pour la durabilité. L'évaluation de la durabilité porte sur cinq domaines, eux-mêmes divisés en 21 sous-domaines (figure 1). Chaque sous-domaine contient plusieurs éléments de programme (tableau 1).

Figure 1. Les cinq domaines du cadre de durabilité



Compléter l'évaluation de la durabilité

En résumé, l'évaluation de la durabilité se compose de trois étapes interdépendantes :

Étape 1 : Compléter l'évaluation de la durabilité (pour évaluer l'état actuel de la riposte au VIH du pays dans cinq domaines et commencer à évaluer la durabilité des différents éléments de programme de la riposte).

Étape 2 : Consultation des parties prenantes et examen pour valider les conclusions de l'évaluation.

Étape 3 : Considérer les obstacles, les risques et les opportunités ; développer des effets de haut niveau et définir des voies pour le changement afin de les atteindre ; et classer les priorités identifiées en matière de durabilité.

Ces étapes sont interdépendantes mais doivent être accomplies séparément. L'outil d'évaluation sous forme de feuille de calcul MS Excel contient le matériel pour chaque étape. Les orientations fournies dans ce document couvrent ces trois étapes.

- **Durée :** L'Étape 1 peut être réalisée en une journée. Les Étapes 2 et 3 peuvent être réalisées en quelques jours, par exemple dans le cadre de consultations et d'un dialogue inclusifs sur la durabilité.
- **Comment** se déroulera la mise en œuvre ?
 - **Étape 1 :** Réalisée par un petit groupe (un groupe de travail sur la durabilité), avec la possibilité de sélectionner et d'inviter des parties prenantes, en fonction de leur expertise.
 - **Étape 2 :** Les résultats de l'évaluation doivent être présentés et validés dans le cadre de processus participatifs et de consultations multipartites, au cours desquels les conclusions de l'évaluation seront présentées, discutées et examinées.
- **Portée :** Large (complète) mais pas approfondie.
 - En surface, bien que rigoureuse et factuelle.
 - « Prendre le pouls » (plutôt que détaillée et approfondie).

Le produit de la Phase 2 du processus de la Feuille de route pour la durabilité (l'évaluation de la durabilité) sera un outil d'évaluation complété (au format MS Excel) ainsi qu'un rapport narratif d'appui et une analyse des conclusions (en document Word), dans lesquels le pays :

- compilera les produits de l'**Étape 1**, dans les cinq domaines et les 21 éléments du programme ;
- décrira comment les consultations des parties prenantes dans l'**Étape 2** ont été utilisées pour examiner et valider les conclusions de l'évaluation ; et
- compilera les produits de l'**Étape 3**, y compris en résumant l'analyse des obstacles, des risques et des opportunités ; les effets de haut niveau et les voies possibles de changement ; et classera les priorités identifiées en matière de durabilité.

L'outil Microsoft Excel permet aux pays d'entreprendre facilement l'évaluation. Vous trouverez ci-dessous quelques orientations pour l'utiliser.

- Veuillez renseigner l'évaluation en Excel, en fournissant des réponses dans les espaces prévus à cet effet.
- Pour l'Étape 1, veuillez compléter les six (6) cahiers de l'évaluation de la durabilité :
 - Leadership politique
 - Lois et politiques habilitantes
 - Financement
 - - sous-domaine environnement macro-budgétaire
 - Services et solutions
 - Systèmes
- Le groupe de travail technique sur la durabilité¹ est encouragé à réaliser l'exercice conjointement (par petits groupes par domaine si cela est jugé nécessaire).
 - Les pays devraient envisager de sélectionner et d'inviter les parties prenantes à participer à la réalisation de l'exercice d'évaluation de la durabilité en fonction de leur expertise, et de réaliser l'évaluation de chaque domaine en fonction de l'expertise des groupes rassemblés.
 - Les pays peuvent envisager de distribuer l'évaluation à l'avance à des groupes de travail spécifiques à un domaine ou à des comités d'experts qui pourraient déjà exister et en mesure d'aider le groupe de travail technique (ou les groupes d'experts spécifiques à un domaine) à réaliser l'évaluation.
- Des travaux préparatoires avancés doivent être réalisés.
 - Un membre du groupe de travail technique doit être familiarisé avec l'outil d'évaluation (feuille de calcul Excel) afin de soutenir ou de faciliter le processus, ainsi que d'identifier les domaines dans lesquels une expertise spécifique pourrait s'avérer utile pour mener l'évaluation.
 - Cela peut être possible grâce à un soutien technique externe fourni par les partenaires, le cas échéant.
 - L'ONUSIDA fournira une formation sur l'outil d'évaluation et les étapes associées.
 - Pour l'évaluation de l'élément de programme « L'environnement macro-budgétaire », des données sur le pays doivent être saisies (voir la feuille Excel « sous-domaine environnement macro-budgétaire »). Cette tâche devra être effectuée par le(s) fonctionnaire(s) du ministère des Finances (idéalement déjà actif(s) dans le groupe de travail technique sur la durabilité).
 - Ce(s) fonctionnaire(s) du ministère des Finances devra(ont) être informé(s) de la préparation de ces données/évaluation à l'avance.
 - Le groupe de travail technique est encouragé à envisager de pré-remplir à l'avance les informations publiquement disponibles pour l'évaluation de l'« environnement macro-budgétaire ».

¹ Voir la section 1.1.2 du [Guide d'accompagnement](#) : Pour commencer la mise en œuvre de la nouvelle approche de la durabilité, il conviendrait de réunir une équipe centrale composée de représentants de la commission ou du conseil national de lutte contre le sida, d'autres hauts fonctionnaires du ministère de la Santé, de réseaux de personnes vivant avec le VIH et de populations clés, de l'ONUSIDA et d'autres partenaires de développement (tels que le Fonds mondial et le PEPFAR, le cas échéant). Cette équipe devrait préparer le terrain [...] Le travail de l'équipe centrale facilitera l'attribution des responsabilités à un groupe de travail technique. Ce groupe sera chargé de superviser l'élaboration de la Feuille de route pour la durabilité et les activités connexes et de rassembler la documentation qui constituera les parties A et B de la Feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH du pays. Voir également la section 1.2.1 Définition du groupe de travail technique

Étape 1

Évaluer les éléments du programme

1.1. Aperçu de l'évaluation des éléments du programme

- L'objectif de cet exercice est d'évaluer l'état actuel de la riposte au VIH du pays, et de ce fait de commencer à évaluer sa durabilité. Cet exercice permet au groupe de travail technique d'évaluer les éléments du programme afin d'identifier et de classer les priorités en matière de durabilité.
- L'évaluation utilise le cadre des cinq domaines (figure 1) pour explorer les éléments de programme de la riposte au VIH du pays.
 - Ces cinq domaines sont subdivisés en 21 sous-domaines.
 - Les sous-domaines sont eux-mêmes divisés en 125 éléments de programme.

Tableau 1. Les domaines, sous-domaines et éléments de programme de l'évaluation de la durabilité

Domaine	Sous-domaines	Nombre d'éléments du programme	125
Leadership politique	1. Volonté politique	8	15
	2. Coordination, gestion et encadrement	7	
Lois et politiques habilitantes	3. Catalyseurs sociétaux	6	10
	4. Action conjointe de tous les secteurs du développement	4	
Financement durable et équitable	5. Financement intérieur	5	22
	6. Financement international	4	
	7. Efficience, efficacité et équité	7	
	8. Environnement macro-budgétaire	6	
Services et solutions	9. Prévention du VIH	8	23
	10. Cascade de traitement du VIH	5	
	11. Autres services de soutien aux personnes exposées au risque d'infection, affectées par le VIH et vivant avec le VIH	3	
	12. Services et solutions intégrés	7	
Systèmes	13. Laboratoire	6	55
	14. Achats et chaîne d'approvisionnement	4	
	15. Technologies de la santé	6	
	16. Informations stratégiques	10	
	17. Ressources humaines	10	
	18. Systèmes de fourniture	5	
	19. Systèmes de financement	5	
	20. Systèmes intégrés	4	
	21. Systèmes communautaires	5	

1.2. Activité

- Cette évaluation est réalisée par domaine. Les cinq domaines peuvent être évalués dans n'importe quel ordre.
- Le groupe de travail technique (avec les parties prenantes invitées) peut évaluer les cinq domaines ensemble (comme un seul groupe) ou se diviser en petits groupes pour évaluer les domaines séparément.
 - Les domaines « Leadership politique » et « Lois et politiques habilitantes » sont évalués de la même manière et peuvent être complétés rapidement. S'ils sont évalués en petits groupes, il est conseillé qu'ils soient évalués par le même groupe.
 - Le domaine « Financement durable et équitable » est évalué de la même manière que les domaines ci-dessus. Toutefois, il comprend également un élément de programme (« Environnement macro-budgétaire ») qui est évalué sur une feuille séparée. Si l'évaluation se fait en groupe, ce groupe doit comprendre un représentant du ministère des Finances.
 - L'évaluation des domaines « Services et solutions » et « Systèmes » suit un format différent de l'évaluation des trois autres domaines. Si l'évaluation est réalisée de manière conjointe (comme un seul groupe) par le groupe de travail technique, il est recommandé d'évaluer ces deux domaines après (ou avant) les trois autres domaines (c'est-à-dire que ces deux domaines doivent être complétés de manière contiguë).

1.3. Orientations

1.3.1 Domaines Leadership politique, Lois et politiques habilitantes et Financement durable et équitable

- Évaluer les éléments du programme afin d'identifier et de classer les priorités en matière de durabilité dans les domaines :
 - Les éléments du programme sont énumérés verticalement — dans la colonne C — et sont formulés sous forme de question.
 - Répondez à la question pour chaque élément du programme en sélectionnant **Oui / Non / Pas sûr / Partiellement / Sans objet** dans la liste déroulante (dans la colonne E).
- Indiquez le niveau de priorité des éléments du programme :
 - Dans la colonne F, sélectionnez dans la liste déroulante si l'élément du programme est une priorité de durabilité **Faible / Moyenne / Élevée** ; est **Pas encore résolue** ; ou **Pas une priorité à l'heure actuelle** .
 - Il n'existe pas de critères d'évaluation objectifs. Le niveau de priorité doit être déterminé par le groupe de travail technique, les experts réunis et les dirigeants nationaux.
- La **colonne commentaires** (colonne J) est un espace conçu pour noter des discussions approfondies, contextualiser le classement par ordre de priorité ou référencer des preuves. Il s'agit d'un espace qui permet de développer les réponses, en particulier lorsque la question est plus complexe. Renseigner la colonne commentaires est facultatif.

L'environnement macro-budgétaire

Ce sous-domaine est évalué dans une feuille séparée, intitulée « sous-domaine environnement macro-budgétaire ».

- Pour cette évaluation, le groupe de travail technique doit saisir des données quantitatives sur le pays.
- La plupart des données demandées sont disponibles publiquement.
 - Lorsque les données sont disponibles publiquement, la colonne de droite fournit des liens vers les données disponibles en ligne.
 - Lorsque les données ne sont pas disponibles publiquement, le ministère des Finances recueille généralement ces informations en interne et peut aider à la rédaction de rapports sur ces indicateurs.
 - Dans la feuille de calcul Excel, remplissez la feuille intitulée « sous-domaine environnement macro-budgétaire ».
 - Saisissez les données du pays requises dans la colonne centrale.
- Les éléments du programme sur l'espace budgétaire nécessitent la rédaction de brefs paragraphes narratifs (3 à 5 phrases) ou de 3 à 5 points. Si le groupe de travail technique peut apporter son soutien, la collecte des recettes relève de la responsabilité exclusive du ministère des Finances. C'est pourquoi le sous-domaine de l'environnement macro-budgétaire doit être rempli par le ministère des Finances.
- **Remarque :** Conformément aux orientations fournies dans la partie A du Guide d'accompagnement, le ministère des Finances doit être représenté au sein du groupe de travail technique sur la durabilité. Avant de réaliser cette évaluation, le fonctionnaire du ministère participant devrait être informé de la préparation de ces informations en vue d'en discuter avec le groupe de travail technique au cours de l'évaluation.

1.3.2 Services et solutions

- Évaluez les éléments du programme afin d'identifier et de classer les priorités en matière de durabilité dans les domaines.
 - Les éléments de programme sont énumérés verticalement (dans la colonne C).
 - Pour chaque élément de programme (dans les colonnes E, F et G), sélectionnez dans la liste déroulante l'acteur ayant le rôle principal :
 - la mise en œuvre, le financement et l'orientation stratégique/technique.
 - Les options de la liste déroulante sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2. Acteurs clés de la riposte nationale au VIH

Rôle principal – mise en œuvre	Rôle principal – Financement	Orientations stratégiques / techniques
Gouvernement	Gouvernement	Gouvernement
Partenaire(s) du PEPFAR	PEPFAR	Partenaire(s) du PEPFAR
Bénéficiaire(s) du Fonds mondial	Fonds mondial	Bénéficiaire(s) du Fonds mondial
Autre(s) partenaire(s) du développement	Autre(s) partenaire(s) de développement	Autre(s) partenaire(s) du développement
Sans objet	Sans objet	Organisation(s) de la société civile Sans objet

- Indiquez le niveau de priorité des éléments du programme.
 - Dans la colonne I, sélectionnez dans la liste déroulante si l'élément du programme est une priorité de durabilité **Faible** / **Moyenne** / **Élevée**, est **Pas encore résolue**, ou **Pas une priorité à l'heure actuelle**.
 - Il n'existe pas de critères d'évaluation objectifs. Le niveau de priorité doit être déterminé par le groupe de travail technique, les experts réunis et les dirigeants nationaux.
- Identifiez les inégalités ayant un impact sur l'accès aux services.
 - Dans la colonne M, rédigez un court paragraphe narratif dans lequel vous présentez ou mesurez les principales inégalités :
 - Qui (quelles populations) n'a pas accès de manière adéquate aux services, interventions ou programmes ?
 - Le cas échéant et dans la mesure du possible, ventilez les données au sein des populations vulnérables/clés identifiées (par sexe, sous-population, géographie, zone urbaine ou rurale, etc.).
 - Pour étayer cet exercice, appuyez-vous sur des preuves de disparités dans les résultats en matière de VIH (par exemple, suppression virale, incidence du VIH) au sein de différentes populations ou sous-populations ou entre elles.
 - Quels sont les obstacles (demande et offre) à l'accès aux services ?
 - **Remarque** : L'objectif de cet exercice est de montrer les populations concernées et les obstacles à l'accès. Il n'y a pas suffisamment d'espace ici pour une évaluation détaillée. Plus avant, au cours de l'Étape 3, l'équipe mènera une évaluation plus approfondie des disparités dans les résultats de la lutte contre le VIH au sein des populations, des inégalités d'accès et des causes d'inégalité.
- Évaluez si la configuration actuelle est durable :
 - Dans les colonnes O, P, Q et R, sélectionnez **Oui** / **Non** / **Pas sûr** / **Partiellement** / **Sans objet** dans la liste déroulante pour répondre à la question de savoir si la configuration actuelle est durable, en termes de **conception, de modalités de prestation de services, de coût et de capacité**.
 - Le groupe de travail technique doit interpréter ces catégories pour lui-même, dans le contexte de la réponse du pays. Il n'existe pas de critères objectifs permettant d'évaluer la durabilité ; les critères sont laissés à l'appréciation du groupe de travail technique et des experts réunis.
 - La **colonne commentaires** (colonne T) est un espace conçu pour noter des discussions, contextualiser le classement par ordre de priorité ou référencer des preuves.
Il s'agit d'un espace qui permet de développer les réponses, en particulier lorsque la question est plus complexe. Renseigner la colonne commentaires est facultatif.

1.3.3 Systèmes

- Évaluez les éléments du programme afin d'identifier et de classer les priorités en matière de durabilité dans les domaines :
 - Les éléments de programme sont énumérés verticalement (dans la colonne C).
 - Pour chaque élément de programme (dans les colonnes E, F et G), sélectionnez dans la liste déroulante l'acteur ayant le rôle principal :
 - la mise en œuvre, le financement et l'orientation stratégique/technique.
 - Les options de la liste déroulante sont présentées dans le tableau 2.

- Indiquez le niveau de priorité des éléments du programme.
 - Dans la colonne I, sélectionnez dans la liste déroulante si l'élément du programme est une priorité de durabilité **Faible** / **Moyenne** / **Élevée**, est **Pas encore résolue**, ou **Pas une priorité à l'heure actuelle**.
 - Il n'existe pas de critères d'évaluation objectifs. Le niveau de priorité doit être déterminé par le groupe de travail technique, les experts réunis et les dirigeants nationaux.
- Évaluez si la configuration actuelle est durable.
 - Dans les colonnes M, N, O et P, sélectionnez **Oui** / **Non** / **Pas sûr** / **Partiellement** / **Sans objet** dans la liste déroulante pour répondre à la question de savoir si la configuration actuelle est durable, en termes de : **conception, modalité de prestation de services, coût et capacité**.
 - Le groupe de travail technique doit interpréter ces catégories pour lui-même, dans le contexte de la réponse du pays. Il n'existe pas de critères objectifs permettant d'évaluer la durabilité ; les critères sont laissés à l'appréciation du groupe de travail technique et des experts réunis.
- La **colonne commentaires** (colonne R) est un espace conçu pour noter des discussions, contextualiser le classement par ordre de priorité ou référencer des preuves. Il s'agit d'un espace qui permet de développer les réponses, en particulier lorsque la question est plus complexe. Renseigner la colonne commentaires est facultatif.

1.4. Analyse du domaine et évaluation des éléments de programme

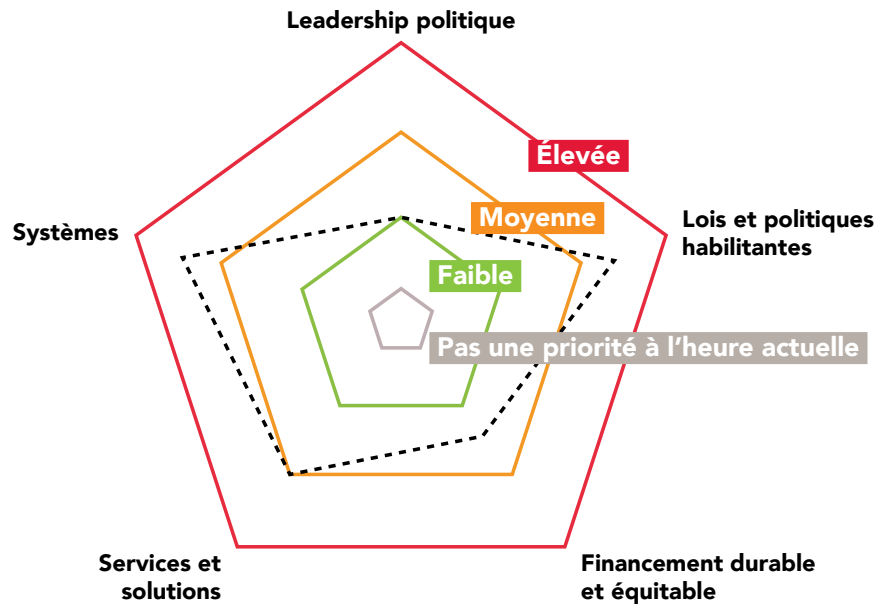
L'Étape 1 de l'évaluation de la durabilité a consisté en une évaluation des éléments de programme de la riposte au VIH dans les cinq domaines de durabilité.

Pour faciliter l'analyse de l'évaluation du pays, un système de notation a été intégré à la feuille de calcul Excel. Ce système de notation est utilisé uniquement pour représenter sous forme visuelle l'évaluation des domaines et des éléments du programme au niveau national. Les « scores » ne sont pas comparables d'un pays à l'autre. En fournissant une représentation visuelle, le « diagramme en toile d'araignée » (graphique radar) qui en résulte fournit une représentation de haut niveau de l'évaluation de l'état du pays dans les cinq domaines.

Le « diagramme en toile d'araignée » se trouve sur la **feuille intitulée « NOTATION »** et est généré automatiquement à partir des réponses fournies. Le score agrégée pour chaque élément du programme figure également sur la même feuille.

Le système de notation simple utilisé pour les réponses des pays est le suivant :

- **Élevée** : 3
- **Moyenne** : 2
- **Faible** : 1
- **Pas encore résolue** : 0
- **Pas une priorité à l'heure actuelle** : 0

Figure 2. Diagramme en toile d'araignée illustratif

Le diagramme en toile d'araignée est représenté sous la forme d'un pentagone, chaque pointe représentant l'un des cinq domaines de durabilité. La toile d'araignée est composée de quatre « toiles », une pour chacune des options de durabilité du menu déroulant :

- **Élevée** : Le cercle extérieur
- **Moyenne** : 2^e cercle à partir du cercle extérieur
- **Faible** : 3^e cercle à partir du cercle extérieur
- **Pas une priorité à l'heure actuelle** : Le cercle intérieur

La feuille de calcul génère automatiquement le graphique sur la base des réponses fournies dans la feuille de calcul et, en fonction du score du domaine, positionne une pointe sur le diagramme en toile d'araignée pour chacun des cinq domaines. Ces 5 pointes seront ensuite reliées par des lignes, qui dessineront un diagramme en toile d'araignée. Plus la pointe de chaque domaine est proche de la ligne extérieure, plus les éléments du programme dans ce domaine sont considérés comme des priorités élevées en matière de durabilité. Inversement, plus la pointe est proche du centre du cercle, moins les éléments du programme dans ce domaine sont considérés comme des priorités en matière de durabilité. Une fois encore, cette visualisation vise simplement à fournir une représentation de haut niveau de l'évaluation de l'état du pays dans les cinq domaines. Elle n'est pas objectivement comparable d'un pays à l'autre.

Étape 2

Consultations des parties prenantes et examen pour valider les conclusions de l'évaluation

2.1. Aperçu

Les examens et les consultations nationales multipartites sont essentiels pour discuter et obtenir les conclusions de l'évaluation de la durabilité, y compris les priorités en matière de durabilité et leur classification. Le groupe de travail technique devrait planifier et budgétiser les consultations multipartites et les examens afin de valider les conclusions de l'évaluation, de convenir d'un ordre de priorité et d'achever l'évaluation de la durabilité.

2.2. Activité

Cette étape exige que le groupe de travail technique mène à bien des examens et des consultations des parties prenantes afin de valider les conclusions de l'évaluation. Ces consultations et examens devraient inclure la présentation et la discussion sur le classement des éléments du programme (niveau de priorité). Le groupe de travail technique devrait utiliser l'analyse des parties prenantes réalisée lors de la Phase 1 pour préparer la liste des invités aux consultations.

Le groupe de travail technique devrait également définir les rôles, les responsabilités et les attentes des différentes parties prenantes, y compris ceux des représentants des différents ministères compétents (par exemple, les ministères de la Santé, de l'Éducation et des Finances), des structures régionales, des réseaux de personnes vivant avec le VIH et des populations clés, y compris les femmes et les jeunes, des organisations de la société civile et des partenaires de développement.

2.3. Orientations

Le groupe de travail technique devrait examiner les rôles que chaque partie prenante pourrait jouer dans la phase d'évaluation et veiller à ce que la participation reflète le principe d'une participation significative et mesurable de la société civile, en particulier des personnes vivant avec le VIH et des personnes appartenant à des populations clés et vulnérables.

Pour la consultation des parties prenantes, l'ONUSIDA encourage vivement les pays à faire participer de manière significative les personnes vivant avec le VIH, les hommes homosexuels et autres personnes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les travailleurs/travailleuses du sexe, les personnes transgenres, les consommateurs de drogues, les adolescentes et les jeunes femmes, les jeunes populations clés, et les parties prenantes des communautés religieuses et traditionnelles.

Une fois que le groupe de travail technique a terminé les trois étapes de la phase d'évaluation, y compris l'outil d'évaluation de la durabilité (au format MS Excel), et validé les réponses par le biais de consultations nationales multipartites, un bref rapport narratif et une analyse des conclusions doivent être rédigés. Voir la section 2.4 et l'annexe 2 de la partie A du Guide d'accompagnement lors de la rédaction du rapport susmentionné.

Étape 3

Élaborer des effets de haut niveau, identifier des voies pour le changement et classer les priorités identifiées en matière de durabilité

3.1 Aperçu

Cette section fournit des orientations sur le processus de prise en considération des obstacles, des risques et des opportunités, sur l'élaboration d'effets de haut niveau, sur la définition de voies pour le changement dans le but d'atteindre ces résultats et sur la classification des priorités identifiées.

- **Durée** : à réaliser en une journée.
- **Comment** : à mettre en œuvre par le groupe de travail technique sur la durabilité, avec la possibilité de sélectionner et d'inviter les parties prenantes en fonction de leur expertise (comme à l'Étape 1).

Pour l'Étape 3, le groupe de travail technique doit exécuter les activités suivantes :

- Réaliser quatre instantanés du contexte actuel. Chaque instantané est complété sur une feuille séparée de la feuille de calcul Excel.
- Développer des effets de haut niveau ; identifier des voies pour le changement ; et étudier comment maintenir l'impact au-delà de 2030. Cet exercice est réalisé par domaine dans les mêmes feuilles de calcul Excel que celles dans lesquelles l'évaluation de la durabilité a été réalisée.
- Classer les priorités en matière de durabilité identifiées.

Les quatre instantanés

L'objectif de ces instantanés est de permettre au groupe de travail technique d'examiner les transformations nécessaires pour que la riposte au VIH soit dirigée par les pays, plus durable et mieux intégrée dans les systèmes nationaux. Les instantanés seront utilisés ultérieurement pour élaborer les effets de haut niveau, identifier les voies pour le changement et étudier comment maintenir l'impact au-delà de 2030. Les réponses représentent votre opinion et sont basées sur vos connaissances et votre expérience, en s'appuyant sur des données quantitatives ou objectives lorsque cela est possible.

Il existe quatre évaluations instantanées du contexte actuel :

- Identifier les facteurs contextuels / de développement importants : Quels sont les principaux facteurs contextuels / de développement pertinents dans le pays / la région que les décideurs et les responsables politiques devraient prendre en compte dans la planification ?
- Identifier les principaux blocages et obstacles : La riposte au VIH se heurte à de nombreux blocages et obstacles qui entravent les progrès vers les objectifs de 2025 et 2030. Quels sont les principaux blocages et obstacles qui devraient être enrayés pour accélérer la réponse ?

- Considérer si les inégalités contribuent à ces blocages et obstacles : Existe-t-il des interventions que le gouvernement n'est pas disposé à mettre en œuvre ou à financer à ce stade ? C'est l'occasion de décrire les circonstances spécifiques qui rendent difficile la mise en œuvre ou le financement de certaines interventions et qui doivent être prises en compte dans la planification. Ces circonstances peuvent inclure des croyances religieuses, des États fragiles ou touchés par des conflits, des embargos commerciaux, des décisions politiques, entre autres.
- Examiner les interventions clés. Tout d'abord, identifiez et décrivez quelles sont selon vous les cinq principales interventions d'un programme de lutte contre le VIH réussi dans votre pays. Ensuite, pour chacune de ces cinq interventions, décrivez ce que le pays devrait :
 - faire de plus ?
 - faire moins ?
 - faire différemment ?, et
 - « arrêter de faire » ?

Dans vos réflexions, envisagez, le cas échéant, ce qui rendrait ces interventions plus **efficaces**, plus **efficientes** et plus **équitables**. Ce chapitre fournit maintenant des orientations détaillées pour compléter chaque évaluation instantanée du contexte actuel.

3.2. Activité

3.2.1 Identifier les facteurs contextuels / de développement importants

Lorsque les décideurs politiques planifient l'avenir de la riposte au VIH, ils doivent tenir compte des facteurs contextuels et de développement pertinents dans le pays et la région, et ils doivent essayer de les intégrer dans le processus de planification. Ces facteurs peuvent inclure des questions politiques et de sécurité, des préoccupations économiques et commerciales, des questions environnementales, etc. Voici quelques exemples :

Tableau 3. Exemples de facteurs contextuels et de développement susceptibles d'avoir un impact sur la planification de la durabilité

Questions politiques et de sécurité	Préoccupations économiques et commerciales	Questions environnementales	Autre
Conflit régional	Accès à des médicaments abordables	Catastrophes liées au climat	Facteurs sociaux et culturels
Instabilité politique	Décisions politiques relatives à la fabrication locale et régionale, au raccourcissement des chaînes d'approvisionnement, à la fourniture	Insécurité alimentaire	Accords commerciaux et droits de propriété intellectuelle (par exemple, TRIPS)
	Intégration économique régionale (y compris les marchés communs ; ZLECAf)		Dynamique des genres
	Endettement et défaut de paiement de la dette		

Dans la feuille de calcul Excel, remplissez la feuille intitulée « 2 Blocages et obstacles ».

La question directrice est la suivante : Quels sont les trois principaux blocages et obstacles qui devraient être enrayés pour accélérer la réponse ?

Déterminez si les inégalités contribuent à ces blocages et obstacles en identifiant :

- les disparités dans les effets en matière de VIH entre différentes populations ou sous-populations ;
- qui (quelles populations) n'ont pas accès de manière adéquate aux services, aux interventions ou aux programmes ; et
- les facteurs sociaux et structurels qui font que différents groupes de population connaissent des inégalités, des disparités et des lacunes dans les effets en matière de VIH et dans l'accès aux services.

3.2.2 Identifier les principaux blocages et obstacles

La riposte au VIH se heurte à de nombreux blocages et obstacles qui entravent les progrès vers les objectifs de 2025 et 2030. Le tableau 4 présente quelques exemples.

Dans la feuille de calcul Excel, remplissez la feuille intitulée « 2 Blocages et obstacles ».

La question directrice est la suivante : Quels sont les trois principaux blocages et obstacles qui devraient être enrayés pour accélérer la réponse ?

Déterminez si les inégalités contribuent à ces blocages et obstacles en identifiant :

- les disparités dans les effets en matière de VIH entre différentes populations ou sous-populations ;
- qui (quelles populations) n'ont pas accès de manière adéquate aux services, aux interventions ou aux programmes ; et
- les facteurs sociaux et structurels qui font que différents groupes de population connaissent des inégalités, des disparités et des lacunes dans les effets en matière de VIH et dans l'accès aux services.

Tableau 4.

Exemples de blocages et d'obstacles susceptibles d'entraver les progrès.

Financement	Volonté politique et leadership
Infrastructures de soins de santé	Complaisance et fatigue
Personnel de santé	Lois et politiques
Accès aux services de santé	Stigmatisation et discrimination
Accès aux médicaments	Autre
Efforts de prévention insuffisants	

3.2.3 Interventions que le gouvernement n'est pas disposé à mettre en œuvre ou à financer

Il existe des domaines potentiels dans lesquels le gouvernement peut être réticent à mettre en œuvre ou à financer des interventions de lutte contre le VIH pour des raisons politiques, idéologiques ou autres, malgré les preuves de leur efficacité dans la prévention de la transmission du VIH et l'amélioration des effets sur la santé.

Dans la feuille de calcul Excel, remplissez la feuille intitulée « 3. Limitations ».

Dans les contextes où cela pourrait s'avérer nécessaire, décrivez les interventions que le gouvernement pourrait ne pas être disposé à mettre en œuvre ou à financer à ce stade.

3.2.4 Examiner les interventions clés

Le succès d'un programme de lutte contre le VIH repose sur de nombreuses interventions clés.

Tableau 5. Exemples d'interventions clés pour un programme de lutte contre le VIH réussi

Prévention	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élimination de la transmission mère-enfant (EMTCT+) ▪ Prophylaxie pré-exposition (PPrE) ▪ Prophylaxie post-exposition (PPE) ▪ Préservatifs masculins et féminins ▪ Circoncision masculine médicale volontaire (CMMV) chez les adolescents et les hommes ▪ Conseils et dépistage du VIH ▪ Interventions efficaces de prévention du VIH sur le plan comportemental ▪ Interventions efficaces de prévention du VIH sur le plan structurel
Traitement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement antirétroviral (TAR), y compris : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lien vers / début traitement ▪ Traitement immédiat ▪ Faciliter l'accès au traitement ▪ Lutter rapidement contre la résistance du VIH aux médicaments en soumettant les personnes en échec thérapeutique à un traitement antirétroviral (TAR) à base de dolutégravir (HIVDR) ▪ Soins et soutien en matière de VIH, y compris : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à l'observance ▪ Surveillance de la charge virale ▪ Suppression virale
Consolidation des systèmes de santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laboratoire ▪ Approvisionnement et chaîne d'approvisionnement ▪ Médicaments et autres technologies de la santé ▪ Informations stratégiques ▪ Ressources humaines ▪ Systèmes de fourniture ▪ Systèmes de financement
Intégration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer le VIH dans la prestation de services de santé généraux et vice versa.
Renforcer les catalyseurs sociétaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir un environnement juridique favorable et un accès à la justice ▪ Lutter activement contre la stigmatisation et la discrimination ▪ Réaliser des progrès tangibles contre l'inégalité de genre et la violence

Dans la feuille de calcul Excel, complétez la feuille intitulée « 4. Interventions clés ».

- **Étape 1** : Dans la colonne B, identifiez et décrivez quelles sont selon vous les cinq principales interventions d'un programme de lutte contre le VIH réussi dans votre pays.
- **Étape 2** : Dans les colonnes C, D, E et F, décrivez ce que le pays peut « faire de plus », « faire moins », « faire différemment » et « arrêter de faire » pour que ces interventions soient couronnées de succès :
 - Qu'est-ce que le pays peut **faire de plus** pour améliorer cette intervention ?
 - Qu'est-ce que le pays peut **faire moins** pour améliorer cette intervention ?
 - Qu'est-ce que le pays peut **faire différemment** pour améliorer cette intervention ?
 - Qu'est-ce que le pays peut **arrêter de faire** totalement en ce qui concerne cette intervention ?
- Dans vos réflexions, envisagez (le cas échéant) ce qui rendrait ces interventions plus **efficaces**, plus **efficaces** et plus **équitable** :
 - **Efficacité** : Comment maximiser l'impact sans augmenter les coûts ?
 - **Efficience** : Comment réduire les coûts tout en maintenant l'impact ?
 - **Équité** : Comment ne laisser personne de côté ?

3.3 Définir des effets de haut niveau, des voies pour le changement et soutenir l'impact au-delà de 2030

Cet exercice est réalisé par domaine, dans les mêmes feuilles Excel que celles utilisées pour l'évaluation de la durabilité.

En gardant à l'esprit les évaluations instantanées du contexte actuel, le groupe de travail technique doit commencer à définir les effets de haut niveau, à identifier des voies pour le changement et à convenir de la manière de maintenir l'impact au-delà de 2030.

Dans la feuille de calcul Excel, revenez à chacune des feuilles intitulées :

- **Leadership politique**
- **Lois et politiques habilitantes**
- **Financement** (pour **un financement durable et équitable**)
 - Cette fois-ci en excluant la feuille « environnement macro-budgétaire »
- **Services et solutions**
- **Systèmes**

En travaillant dans chaque domaine (feuille de calcul), identifiez tous les éléments du programme classés comme des priorités de durabilité **Moyenne** et **Élevée**. Selon le domaine, les colonnes vides suivantes peuvent être utilisées à cette fin.

- **Leadership politique** : colonne vide L
- **Lois et politiques habilitantes** : colonne vide L
- **Financement** : colonne vide L
- **Services et solutions** : colonne vide V
- **Systèmes** : colonne vide T

Dans l'exercice suivant, nous nous intéresserons uniquement à ces éléments de programme (classés comme **Moyenne** et **Élevée**). Selon le domaine, l'exercice peut être réalisé dans les colonnes :

- M, N, et O, ou
- W, X, et Y, ou
- U, V et W.

En écrivant dans l'espace vide fourni et en basant vos réponses sur les plans stratégiques existants au niveau national (VIH et au-delà) et sur les engagements internationaux ou régionaux, renseignez les tableaux suivants :

- Définir des effets de haut niveau : Quel est l'état futur souhaité ?
- Identifier les voies pour le changement : Comment y parvenir ?
- Soutenir l'impact au-delà de 2030 : Comment soutenir l'impact au-delà de 2030 ?

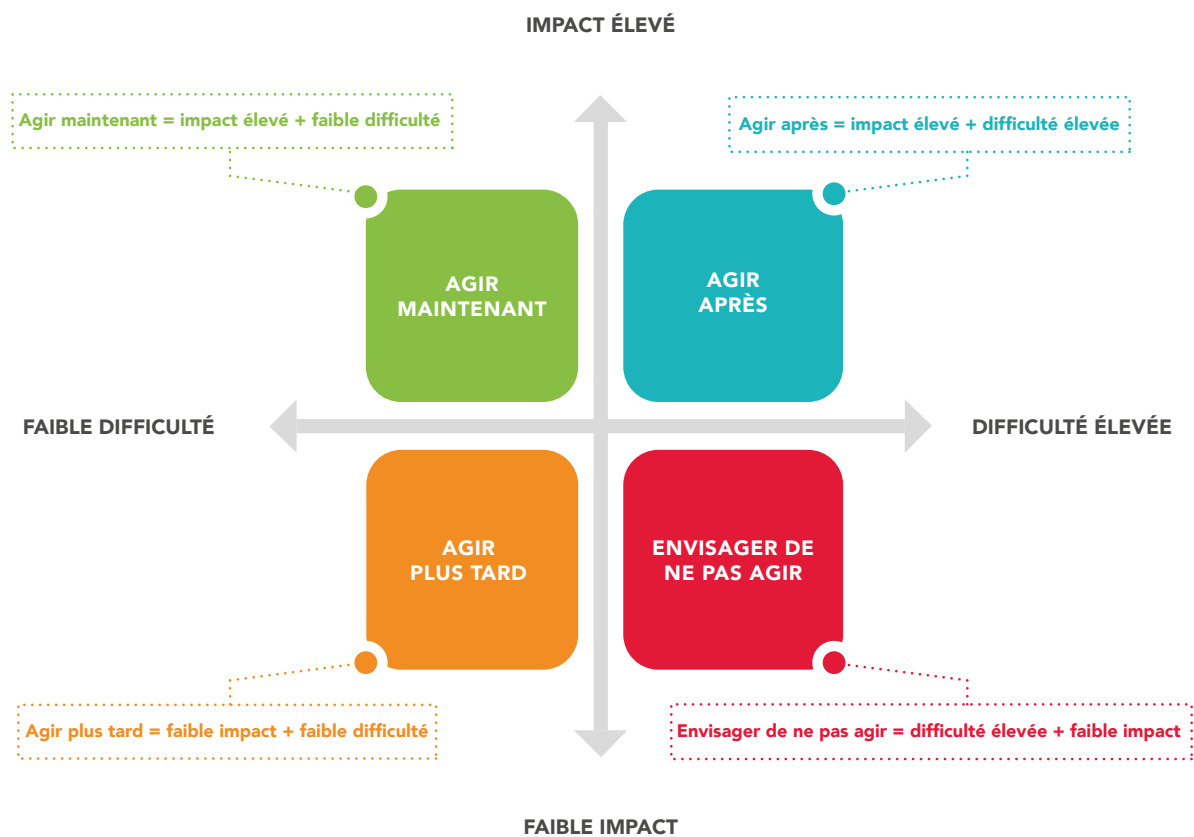
3.4 Classer les priorités en matière de durabilité

La tâche de cette dernière étape consiste à classer les priorités de durabilité comme **Moyenne** et **Élevée** (uniquement), en identifiant celles qui doivent être traitées en premier et celles qui requièrent des efforts à long terme. L'objectif de cette classification est de visualiser les priorités de durabilité **Moyenne** et **Élevée** sur un calendrier. Cette dernière étape sera utile au cours de la Phase 3, lorsque les pays élaboreront la partie A de leur Feuille de route pour la durabilité. La classification des priorités en matière de durabilité peut dépendre de l'écart entre la situation actuelle et les ambitions décrites dans les effets de haut niveau ou l'état futur souhaité. Elle peut aussi dépendre d'une combinaison du niveau d'impact, de la mise en œuvre, de la faisabilité, des délais et de l'économie politique et du contexte opérationnel du pays.

Cet exercice peut être réalisé sur papier (ou sur des notes post-it et un tableau blanc) :

- notez tous les éléments du programme identifiés comme une priorité de durabilité **Moyenne** ;
- notez tous les éléments du programme identifiés comme une priorité de durabilité **Élevée** ; et placez ces éléments de programme sur l'axe approprié de la matrice des priorités (Figure 3).

Une fois que cet exercice a été réalisé pour les priorités de durabilité **Moyenne** et **Élevée**, la tâche suivante consiste à transférer les priorités sur un calendrier afin de classer celles qui doivent être traitées en premier et celles qui nécessitent des efforts à long terme.

Figure 3. Matrice des priorités

© Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS), 2024

Certains droits réservés. Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/>).

Conformément aux conditions de cette licence, vous pouvez copier, redistribuer et adapter cet ouvrage à des fins non commerciales, à condition qu'il soit cité de manière appropriée, comme indiqué ci-dessous. L'utilisation de cet ouvrage ne suggère en aucun cas que l'ONUSIDA soutient une organisation, des produits ou des services spécifiques. L'utilisation du logo de l'ONUSIDA n'est pas autorisée. Si vous adaptez cet ouvrage, vous devez vous conformer à une licence Creative Commons identique ou équivalente. Si vous créez une traduction de cet ouvrage, vous devez ajouter la clause de non-responsabilité avec la citation suggérée suivante : « Cette traduction n'a pas été créée par l'ONUSIDA. L'ONUSIDA n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale en anglais fait foi ».

Toute médiation relative à des litiges découlant de la licence sera réglée conformément aux règles de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules>).

Citation suggérée. Guide d'accompagnement de la Partie A de la Feuille de route pour la durabilité de la riposte au VIH. Genève : Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA ; 2024. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Matériel de tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel de cet ouvrage attribué à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, il vous incombe de déterminer si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits d'auteur. Le risque de réclamations résultant de la violation de tout élément appartenant à un tiers dans l'ouvrage incombe exclusivement à l'utilisateur.

Les termes utilisés et la présentation du matériel dans cette publication n'impliquent de la part de l'ONUSIDA aucune opinion quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives pour lesquelles il n'existe pas encore d'accord complet.

La mention de sociétés spécifiques ou de produits de certains fabricants n'implique pas qu'ils sont approuvés ou recommandés par l'ONUSIDA plutôt que d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés. Sauf erreur ou omission, les noms des produits brevetés se distinguent par une majuscule initiale.

Toutes les précautions raisonnables ont été prises par l'ONUSIDA pour vérifier les informations contenues dans cette publication. Toutefois, le matériel publié est distribué sans aucune garantie, explicite ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du matériel incombe au lecteur. L'ONUSIDA ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages résultant de son utilisation.

UNAIDS/JC3118E (Version anglaise)



ONUSIDA
Programme commun des
Nations Unies sur le VIH/SIDA

20 Avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse

+41 22 791 3666

unaids.org